

Centre de Gestion de la F.P.T.
de Tarn et Garonne
09/06/2009
Vu pour accord, le Président

MAIRIE DE LAFRANCAISE
(Tarn et Garonne)

Délibération n°2

*Objet : Modification
du tableau des effectifs*

Date de convocation :
20/05/2009

Date d'affichage :
20/05/2009

*Nombre de Membres
en exercice :*
34

Nombre de présents :
25

Nombre de votants :
25

le 3 juin à 18 h 30,

Le Comité Syndical, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise en séance publique, sous la présidence de M. Michel LAMOLINAIRIE, Président.

Etaient présents : Mesdames COMBALBERT, FERRERO, KUHN, LUENGO, PARCELLIER, TAFOUREAU, TAURAN, VIDAL, Messieurs CHERON, GRIMAL, HEBRARD, JOFRE, LABOUYSSE, LAMOLINAIRIE, LEY, MALMON Alain, MAUBERT, PAGES, PRADIN, PRAYSSAC, QUET, RESONGLES, M. BROTONS suppléant de M. GIORDANA, Mme JOFFRE suppléante de M. CAZOTTES, M. DONZELLI suppléant de M. BENOIS,

Excusés : Mesdames LAFARGUE, PALMIE, Messieurs CALVET, DUSSOUCHAUT, GUTHMULLER, LESTRADE, MALMON Charles, NOUGAYREDE, ROZES.

Secrétaire de séance : Madame FERRERO.

Monsieur le Président propose à l'assemblée de modifier à compter du 1^{er} octobre 2009 le tableau des effectifs conformément aux besoins de la collectivité et sous réserve de l'avis du CTP comme suit :

- Suppression de deux postes d'adjoint technique de 1^{ère} classe,
- Création de deux postes d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré :

- **Modifie** le tableau des effectifs comme présenté ci-dessus à compter du 1^{er} octobre 2009,
- **Autorise** son Président à signer les actes administratifs relatifs à la présente délibération,
- **Dit** que les crédits nécessaires à la rémunération et les charges afférentes des agents nommés dans l'emploi sont disponibles et inscrits au budget de la collectivité aux articles et chapitres prévus à cet effet de l'année en cours.

- A D O P T E E -

Le Président,

M. LAMOLINAIRIE